

REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/5 000

PRESCRIPTION DU PLU :

DEBAT SUR LE PADD :

ARRÊT DU PLU :

ENQUÊTE PUBLIQUE :

APPROBATION DU PLU :

4

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIANE
56, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
contact@be-urbadoc.fr

Légende

Zones urbaines

- Ua : Zone urbaine de centre-ancien
- Ub : Zone urbaine pavillonnaire (continuité du bourg)
- Uc : Zone urbaine pavillonnaire (écarts)
- Ue : Zone urbaine à vocation d'équipements
- Up : Zone urbaine protégée
- Ux : Zone urbaine à vocation d'activités
- Uxc : Zone urbaine à vocation d'activités commerciales

Zones à urbaniser

- AUa : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUb : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUc : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUx : Zone à urbaniser à vocation d'activités

Zones agricoles

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée

Zones naturelles

- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle protégée

Éléments de la trame verte et bleue

- Trame verte
- Trame bleue
- Haie ou alignement d'arbres
- Espace Boisé Classé (EBC)

Autres légendes

- Emplacement réservé
- Éléments bâtis et paysagers protégés au titre de l'art. L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Secteur portant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Périmètre patrimonial au titre de l'art. L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Périmètre de Protection Rapprochée du captage AEP du Petit Mayne

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Agrandissement du cimetière	Commune	800 m ²
ER 2	Élargissement de la voirie (5 mètres)	Commune	3 091 m ²

